



## Qu'est-ce qu'un avis de fin d'information

Par **Bilaure**, le **11/10/2019** à **11:02**

Bonjour ,

J'ai eu un procédure qui a debuté en avril 2018 . J'ai reçu un document de avis de fin d'information . Toutefois j'ai un délais de 15 jours par rapport à l'article 175 du code pénal .

J'ai bien voulu comprendre mais mon avocate m'a dit de rien faire sans justificatif particulier . A quoi sert se délais . Quel sont les démarches que je pourrais effectuer seule sans mon avocat ?

Merci d'avance de vos réponses